

Division des Affaires Civiles

Les missions

La Division des Affaires Civiles travaille au rétablissement progressif de la confiance au sein des communautés à travers l'appui à la cohésion sociale, la prévention et l'atténuation des conflits ; le rétablissement de la confiance entre les administrés et les autorités locales dans le cadre de l'extension de l'autorité de l'état ; et le renforcement des capacités de la société civile, afin qu'elle accède et s'engage plus efficacement dans le processus et les mécanismes pour la consolidation de la paix et la réconciliation nationale. Les agents de la DAC, constamment en contact avec les populations locales, récupèrent des informations du terrain, y compris sur les causes profondes des conflits, et les portent à l'attention des acteurs clés (MINUSMA, Gouvernements, et autres Partenaires) pour résolution/exécution. Les Affaires Civiles contribuent ainsi à placer les besoins prioritaires des communautés affectées par la crise politico-sociale dans l'agenda pour la paix.

Les Affaires Civiles contribuent à la stabilisation au Mali

- En créant des espaces réguliers de dialogue et de concertation, en maintenant une relation privilégiée avec les représentants des communautés, et en les encourageant à trouver des solutions pacifiques à leurs différends;
- En renforçant le rôle de veille citoyenne des jeunes et des femmes et en soutenant leur participation au dialogue, par le biais du renforcement de capacités de la société civile;
- En facilitant le déploiement des autorités locales dans leurs lieux d'affectation, en renforçant leurs capacités, en contribuant à renforcer leurs liens avec les administrés, en facilitant la restauration et l'extension de l'autorité de l'état, et en soutenant les efforts de participation citoyenne dans la bonne gouvernance, la démocratie et la gestion des affaires publiques.

Un exemple de fait marquant permettant de comprendre ce qu'est le travail des Affaires Civiles

La Division des Affaires Civiles a appuyé l'ONG malienne Delta Survie dans le cadre du règlement du conflit intercommunautaire entre Peuhl et Touareg. Ce dialogue a rassemblé 62 représentants de ces deux communautés, ainsi que des réfugiés Touaregs en Mauritanie. Pendant ces réunions modérées par un chef dogon, des pistes pour le partage de zones de pâturage pendant la période de transhumance ont été étudiées. Des solutions consensuelles ont également été trouvées pour réduire la stigmatisation ethnique et faciliter le retour des réfugiés. Ce dialogue a abouti à des compromis, qui ont contribué à réduire la violence dans la région, et permis le lancement d'une campagne de sensibilisation populaire pour le pardon et la cohésion sociale, grâce à des mécanismes traditionnels légitimés localement.

Les Affaires Civiles en quelques chiffres

- Gao : 20 sessions de dialogue intercommunautaire avec 1 500 participants ;
- Tombouctou : 10 sessions de dialogue intercommunautaire et de formation sur le renforcement des capacités de la société civile, réunissant 645 femmes ;
- Mopti : 10 sessions de dialogue intercommunautaire ;
- Mopti et Gao : 5 sessions d'appui à la gouvernance locale ;
- Un appui logistique a été apporté aux organisations féminines et associations de jeunes pour la sensibilisation et la mise sur pied des mécanismes inter-intra-communautaires pour la cohésion sociale et la cohabitation pacifique ;
- Kidal, Tombouctou, Mopti et Gao : de janvier 2014 à mars 2015, 20 projets à impact rapide ont été exécutés, totalisant ainsi le plus grand nombre de projets réalisés par la Mission envers les populations vulnérables et affectées par les conflits.